

PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services de votre Banque au 16 mai 2008

Prix en Euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



**BANQUE POPULAIRE
DU NORD**



Sommaire

	Pages
 Suivre le fonctionnement de votre compte	3
Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	
 Utiliser vos moyens de paiement	5
Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Les incidents liés aux chèques Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Les incidents ponctuels de paiement	
 Accéder à votre banque à distance	9
Par Internet Par Téléphone	
 Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	10
 Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	11
Bénéficier d'une épargne disponible Epargner en vue d'un projet immobilier Epargner pour vos enfants Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier Gérer votre patrimoine financier	
 Financer vos projets	13
Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus Vos projets immobiliers Vos projets personnels Les assurances Les garanties Autres prestations	
 Protéger votre famille et vos biens	15
Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer l'avenir de vos proches Assurer vos biens Assurer votre épargne Location de coffres Transmettre votre patrimoine	
 Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	17
Vos opérations de change Vos opérations par carte bancaire Vos virements vers l'étranger Vos virements en provenance de l'étranger Vos autres opérations	



Suivre le fonctionnement de votre compte

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte... **Gratuit**
- Forfait de tenue et de fonctionnement de compte (par mois) ... **2,00€**
- Forfait inclus dans les conventions Équipage et Jeunes
- Délivrance d'un RIB ou IBAN **Gratuit**
- Enregistrement d'un changement d'adresse **Gratuit**
- Relevé de compte :
 - mensuel **Gratuit**
 - décadaire - par relevé **1,00€**
 - journalier - par relevé **1,00€**
- Carnet de bord - synthèse annuelle **8,00€**
- Edition de relevé de compte sur un automate **Gratuit**
- Duplicata en agence
 - 3 derniers mois **Gratuit**
 - + de 3 mois **16,00€ + 0,5€ la copie**
- Recherche de document :
 - simple (antérieure à 1 an) **13,00€**
 - complexe (supérieure à 1 an) **30€ + 0,50€ la copie**
- Document conservé à l'agence **60,00€**
- Changement d'adresse non signalé **10,00€**

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.nord.banquepopulaire.fr

Vos opérations exceptionnelles

- Clôture de compte :
 - compte de dépôt **Gratuit**
 - comptes épargne (PEL, CEL,...) **Gratuit**
- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) **Gratuit**
- Transfert de compte vers un autre établissement :
 - compte de dépôt **Gratuit**
 - comptes épargne (PEL, CEL) **70,00€**
 - Transfert de PEP
1,50% du capital transféré avec un maximum de **182,31€**
+ pénalité selon la durée courue **20% des intérêts**
- Aide au changement de domiciliation "Service Bienvenue" **Gratuit**

Le "Service Bienvenue"

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

- Gestion de compte inactif **par an 35,00€**

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 13 mois consécutifs.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations

- Versement ou retrait d'espèces **jour de l'opération**
- Remise chèques **jour de l'opération + 2 jours ouvrés**
- Paiement d'un chèque **jour de l'opération**
- Réception et émission d'un virement **jour de l'opération**
- Paiement d'un prélèvement **jour de l'opération**

Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :
 - l'ouverture et la fermeture du compte **Gratuit**
 - un relevé de compte au moins une fois par mois **Gratuit**
 - des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins **Gratuit**
 - l'encaissement de virements reçus **Gratuit**
 - l'encaissement de chèques déposés sur votre compte **Gratuit**
 - le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque) **Gratuit**
 - le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP) **Gratuit**
 - une carte de paiement à autorisation systématique (Electron) **Gratuit**



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

Utiliser vos moyens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 20,00€

Carte de paiement (cotisation annuelle)

* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte

- Monéo 1,00€
- Carte Visa Electron 30,00€
- Carte Visa Internationale à débit immédiat* 36,00€
- Carte Visa Internationale à débit différé* 41,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat* 40,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit différé* 45,00€
- Carte Visa Premier à débit immédiat* 120,00€
- Carte Visa Premier à débit différé* 120,00€
- Carte Infinite* 300,00€
- E-Carte Bleue - Carte de paiement sur Internet 12,00€

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"), sous forme de réserve d'argent.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Créodis 17,00€

Les services liés à votre carte

- OPPO 24/24, service d'opposition par téléphone sur moyens de paiement (tarif mensuel) 3,18€
- Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) ... par mois 2,00€
- 2^{ème} Assurance Sécuriplus sur le même compte par mois 1,00€

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur en cas d'agression. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24)

- Réédition du code confidentiel 6,00€
- Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) Gratuit
- Refabrication de carte en urgence (72h) 15,00€
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB Gratuit
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol 29,00€

Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

- Retrait d'espèces à un Distributeur du Groupe Banque Populaire et Point Argent Gratuit
- Retrait d'espèces à un Distributeur d'un autre établissement bancaire :
 - Pour une carte Visa Electron et Cirrus à compter du 2^{ème} retrait dans le mois 1,00€
 - Pour une carte Visa internationale, Eurocard Mastercard à compter du 5^{ème} retrait dans le mois 1,00€
 - Pour une Carte Visa Premier ou Visa Infinite Gratuit

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

- Retrait d'espèces au Guichet de votre agence Gratuit
- Retrait d'espèces au Guichet d'un autre établissement bancaire :
 - En France Gratuit
 - Dans le reste de la zone euro Gratuit
- Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) à partir de 10,00€

Autoriser un prélèvement sur votre compte

- Frais de mise en place d'un avis de prélèvement sur organismes de crédits extérieurs 10,00€
- Coût par opération Gratuit
- Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP 12,00€ (Perception semestrielle)

Utiliser vos moyens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Emettre ou recevoir un virement

■ Virements occasionnels ou permanents reçus	Gratuit
■ Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire	Gratuit
■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement :	
■ Par internet ou Minitel	Gratuit
■ Au guichet de votre agence (avec RIB)	3,50€
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
■ Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
■ Coût par opération	0,90€

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	Gratuit
■ Paiement par chèque	Gratuit
■ Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
■ Envoi de chéquier à domicile	
- envoi simple	1,50€
- envoi recommandé	5,29€
■ Chèque de banque	10,00€
■ Frais d'opposition sur chèque (par chèque)	12,00€
■ Frais d'opposition sur chèque (par série de chèques) perception semestrielle	20,00€
■ Frais de destruction de chéquier non réclamé (au-delà de 60 jours)	5,00€

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

■ Lettre d'information préalable pour chèque (lettre MURCEF)	12,50€
■ Forfait de rejet d'un chèque sans provision ⁽¹⁾ :	
■ inférieur à 50€	30,00€
■ égal ou supérieur à 50€	50,00€
■ Frais de relance	
- envoi simple	13,00€
- envoi recommandé	19,00€

⁽¹⁾Ce forfait comprend : la lettre d'information préalable au rejet, les commissions d'intervention, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, ainsi que tous les frais relatifs au rejet.

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

■ Chèque émis en période d'interdiction bancaire	33,00€
■ Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	15,00€
■ Enregistrement d'une interdiction bancaire initiée par une autre banque	25,00€

Bénéficiaire de moyens de paiement

alternatifs au chèque (par mois)	4,00€
----------------------------------	-------

Baséo Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier)
Offre comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 prélèvements, 2 virements occasionnels, 2 virements permanents, 1 chèque de Banque, 1 entretien, 1 carnet de RIB/an.

Les incidents ponctuels de paiement

■ Commission de suivi	par trimestre	65,00€
Tarif jeunes moins de 25 ans		32,50€
■ Découvert de compte convenu et non formalisé	Taux de référence ⁽²⁾ + 12,70%	
+ commission spéciale compte chèque		maxi 8,00€
■ Commission d'intervention :		
■ par opération		9,00€
■ plafond mensuel		30 écritures
■ tarif jeunes 3 premières commissions		Gratuit

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

■ Capture de carte par usage abusif	50,00€
■ Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive	50,00€
■ Forfait de rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP pour défaut de provision	
- par ordre de paiement	Montant du prélèvement (maxi 20,00€)
■ Frais par Saisie Attribution	à partir de 30,00€
■ Saisie sur valeurs mobilières ou coffre	90,00€
■ Frais par Opposition Administrative	Max : 10% du montant de l'opposition
■ Frais par Avis à Tiers Détenteur	à partir de 30,00€
■ Désolidarisation de compte joint	40,00€

⁽²⁾ Ce Taux est susceptible de variation. Le TEG est indiqué sur le relevé de compte.



Accéder à votre banque à distance

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Par Internet

- Internet (abonnement mensuel, hors coût de connexion) 2,50€
- Option bourse par mois 2,50€
- Client détenteur d'une convention 1,50€
- Option Line Bourse par mois 4,00€
- Client détenteur d'une convention 2,50€

Votre abonnement vous permet de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre Banque, aux services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements.

Si vous êtes titulaire d'une convention de relation Équipage ce service est inclus dans votre cotisation.

Par Téléphone

- Serveur vocal Tonalité Plus : Abonnement Gratuit
 - Composez le 0892 890 009 - 0,34€/min
- Accéder à BPNDirect et joindre un conseiller : ... Abonnement Gratuit
 - Composez le 0820 120 120 - 0,12€/min
- SMS + :
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile 0,35€ par message + coût du SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

- Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles) :
 - Moviplus quotidien (abonnement mensuel) 4,00€
 - Tarifs étudiant (-25 ans) 2,00€

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité. Le prix de la convention (cotisation mensuelle / perception trimestrielle) dépend du type de carte choisi.

Contenu de base de votre convention

	PassPop	Equipe Skipper Horizon*	Equipe Plaisance	Equipe Régate	Equipe Croisière	Equipe Grand Large	Nouveau Cap**
■ Compte							
■ Frais de tenue de compte et de fonctionnement de compte	X	X	X	X	X	X	X
■ Banque à distance - suivi de compte							
■ Relevé de compte mensuel	X	X	X	X	X	X	X
■ Accès 24h/24 Internet et Téléphone (Tonalité+)	X	X	X	X	X	X	X
■ Carnet de bord			X	X	X	X	X
■ Découvert							
■ Découvert modulable		X	X	X	X	X	
■ Prévoyance							
■ Fructificabilité - Assurance du découvert et des encours cartes / chèques en cas de décès			X	X	X	X	
■ Informations							
■ Informations juridiques et pratiques		X		X	X	X	X
■ Moyens de paiement							
■ Sécuriplus - Assurance de vos moyens de paiement	X	X		X	X	X	X
■ Service d'opposition 24h/24 pour vos chèques et cartes bancaires		X	X	X	X	X	X
■ Épargne							
■ Crescendo - Service d'alimentation automatique du compte épargne			X	X	X	X	X
■ Votre carte (le prix total de votre convention dépend du type de carte choisie (cotisation mensuelle))							
■ Carte de retrait Cirrus	2€	4,5€	7€				
■ Carte Visa Electron		5€	7€	8,5€			
■ Carte Visa Internationale ou Mastercard débit différé					9€		
■ Carte Visa Internationale ou Mastercard débit immédiat		6€		8,5€		8€	
■ Carte Visa Premier							13,5€
■ Carte Visa Infinite							27€

* Convention réservée aux étudiants-apprentis jusqu'à 28 ans

** Convention réservée aux plus de 75 ans



Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

Bénéficiaire d'une épargne disponible⁽¹⁾

■ LDD (ex. Codevi)	4,00%
■ LEP	4,50%
■ Compte sur Livret	2,75%
■ Livret Fidelis Sociétaires	3,50%

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Épargner en vue d'un projet immobilier⁽¹⁾

■ PEL	2,50%
■ CEL	2,75%

Épargner pour vos enfants⁽¹⁾

■ Livret Premier Pas	4,25%
■ Livret Jeune (12-25 ans)	4,25%

⁽¹⁾ Taux de rémunération annuel.

Taux en vigueur au 1/02/08 susceptible de modification à tout moment.

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, assurance-vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris

	Internet option LineBourse	Internet	Agence/téléphone
Commission proportionnelle			
de 1 501€ à 10 000€	0,55%	0,70%	1,30%
de 10 001€ à 40 000€	0,50%	0,70%	1,30%
plus de 40 000€	0,42%	0,70%	1,30%
avec minimum de perception	10,80€	9,80€	15,00€
Commission fixe par ordre	Gratuit	Gratuit	3€

Service de règlement différé

Commission supplémentaire de règlement différé	0,60% à l'achat
Commission de report	0,20% (minimum 15€)

- Valeurs étrangères (hors Euronext Paris) :
Tarif bourse France avec minimum de perception **58,50€**
+ frais d'intermédiaires en sus

Droit de garde (frais annuels, perception semestrielle)⁽³⁾

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire - forfait annuel **29,00€**

■ Autres portefeuilles :

Commission Proportionnelle	Commission Fixe par ligne (4)(5)	Forfait annuel par portefeuille	Maximum par an
0,30%	4,90€	29,00€	908,96€

⁽³⁾ Line bourse : au delà du forfait annuel, droits de garde dégressifs en fonction du nombre d'ordres passés.

⁽⁴⁾ Au-delà de 5 lignes

⁽⁵⁾ Gratuité des commissions proportionnelles et fixes sur les valeurs émises par le Groupe Banque Populaire.

Autres produits et services

- Crescendo (abonnement annuel) **8,00€**

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Hisséo (abonnement annuel) **Gratuit**

Gérer votre patrimoine financier

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

- Relevé d'Information ISF **26,00€**
(La 1^{ère} année) **Gratuit**



Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert . . . **Gratuit**
- Découvert du compte convenu et formalisé :
intérêts débiteurs **Taux de référence +12,70%***

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur.
Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert.
Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Vos projets immobiliers

- Prêt Épargne Logement (frais de dossier) **Gratuit**
 - taux **Nous consulter**
- Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) **Gratuit**
- Autres types de prêts immobiliers :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **300€**
 - maximum **750€**
 - taux **Nous consulter**
- Prêts Travaux :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **100€**
 - maximum **500€**
 - taux **Nous consulter**

Vos projets personnels

- Prêt Personnel :
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
 - minimum **50€**
 - maximum **200€**
 - taux **Nous consulter**
- Prêt Étudiant (frais de dossier) **1%**
 - taux **Nous consulter**
- Crédit renouvelable Créodis :
■ Frais de dossier **Gratuit**

* Ce taux est écrié trimestriellement en fonction du taux de l'usure en vigueur.
Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire du compte est informé préalablement. Le taux de référence au 01/08/08 est de 7,95% l'an.

Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré.

- Prêt personnel :
 - Assurance décès invalidité jusqu'à 65 ans et 70 ans maxi au terme du prêt (pour 10 000€ empruntés)
Décès/DIT** par mois **6€**
Décès par mois **4,50€**
Décès/DIT** par mois (étudiants de moins de 30 ans) **1,67€**
 - Tarif spécifique pour les séniors jusqu'à 75 ans . . . **Nous consulter**
- Prêt immobilier :
 - Assurances décès Invalidité (pour 10 000€ empruntés)
Décès/DIT** par mois
(en fonction de l'âge de l'emprunteur) à partir de **2,50€**
Décès par mois **2,50€**
 - Tarif spécifique pour les séniors jusqu'à 75 ans . . . **Nous consulter**

**DIT : Décès Invalidité Temporaire

- Frais d'étude pour délégation d'assurance **60,00€**

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

Les garanties

- Mainlevée de garantie **45,00€**

Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement **15,00€**
- Information caution (tarif par acte, 2 actes maximum) **15,00€**
- Frais d'avenant ou de modulation **1,196€**
- Frais d'attestation
 - ordonnance **10€**
 - sur prêt **20€**



Protéger votre famille et vos biens

Votre assurance personnelle (par mois)

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) à partir de 7,50€

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...)

■ Autonomis à partir de 11,65€

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

■ Assur-BP Enfant à partir de 18,00€

■ Assur-BP Horizon nous consulter

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurer l'avenir de vos proches

■ Fructi-Famille à partir de 15,00€

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur

■ Fructi-Budget 2,24€

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

■ Fructi-Facilités 1,25€

Assurance du découvert et des encours cartes/chèques en cas de décès.

Assurer vos biens - Bilan personnalisé

■ Assur-BP Auto Gratuit

■ Assur-BP Habitat Gratuit

Assurer votre épargne

■ Dédicace à partir de 1,25€

Location de coffres

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

■ Coffre à partir de : 40,00€

Transmettre votre patrimoine

■ Frais d'ouverture d'un dossier de succession 80,00€

■ par compte de dépôt 50,00€

■ par prêt 50,00€

■ par coffre 50,00€

■ par engagement divers 50,00€

■ par portefeuille titre 50,00€+ 2% du portefeuille

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Informations juridiques et pratiques

■ Abonnement aux services d'informations par téléphone 8,00€



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

- Délivrance de chèques de voyage American Express 1,50%
- Encaissement de chèque de voyage American Express 0,50%
- Achat et vente de billets de banque étrangers 0,50%

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Vos opérations par carte bancaire

- Paiement par carte bancaire **en devises** :
 - dans l'EEE⁽¹⁾ (hors zone Euro) **Gratuit**
 - hors EEE⁽¹⁾ commission de change proportionnelle au montant de la transaction 2,75%
- Retrait d'espèces à un distributeur **en devises** :
 - dans l'EEE⁽¹⁾ (hors zone Euro) **Gratuit**
 - hors l'EEE⁽¹⁾ (hors zone Euro) 2,29%
 - + commission de change proportionnelle au montant du retrait 2,75%
- Retrait d'espèces à un guichet bancaire (hors zone Euro) 5,00€ +2,75%

Vos virements vers l'étranger

- Virement émis en Euro⁽²⁾ et EuroVirement SEPA, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC iBAN 3,50€
- Virement international⁽³⁾ vers un pays hors EEE⁽¹⁾ (minimum 18€ et commission Swift 7€) 0,10%
- Commission de change (% du montant) (minimum 13,50€) 0,05%

Vos virements en provenance de l'étranger

- Virement en Euro⁽²⁾ en provenance de l'EEE⁽¹⁾ et EuroVirement SEPA, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire BIC iBAN **Gratuit**
- Virement international⁽³⁾ (hors EEE⁽¹⁾) 15,05€
 - + commission de change proportionnelle au montant de la transaction
- Commission de change (% du montant) (minimum 13,50€) 0,05%
- Gestion du compte en devises 50,00€ (tarif annuel)

⁽¹⁾ EEE : Espace Economique Européen

⁽²⁾ < à 50 000 euros

⁽³⁾ > à 50 000 euros

Vos autres opérations

- Opération achat et vente de devises (hors bourse) 15,05€
- Avis d'opéré sur rapatriement et virement 2,39€
- Frais acquis SWIFT 6€
- Emission de chèque de banque 10€
- Chèque export (+ commission de change si chèque devises) 16€
- Chèque import 16€
- Chèque impayé export 15,50€
- Frais de réparation (si BIC ou IBAN erroné) 11,62€

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre Banque

BANQUE POPULAIRE DU NORD - Direction Qualité
 Par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr
 Par téléphone : 0800 007 800 (appel gratuit)
 Par courrier : Direction qualité - BP 349 - 59020 Lille Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
 Service Clientèle Banque Populaire
 BP 349
 59020 Lille Cedex

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française